

Vous souhaitez rénover votre habitat :
La Communauté de Communes du Pays d'Othe
vous accompagne jusqu'en juin 2025

Jusqu'en juin 2025 :
Plus d'1,4 M d'€ de subventions sont réservés pour
l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat
de la Communauté de Communes du Pays d'Othe

**Vous envisagez des travaux de réhabilitation
et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement
financier, technique et administratif ?**
Faites connaître votre projet



DES AIDES FINANCIÈRES



De l'Anah, du Conseil Départemental de l'Aube, de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes du Pays d'Othe*

DES PRÊTS INCITATIFS ET DES AVANTAGES FISCAUX



Eco prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, réduction d'impôt pour les propriétaires bailleurs

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ



Par URBAM CONSEIL, opérateur mandaté par le PETR Othe-Armance : visite, évaluation énergétique, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts...

*Sous conditions :

- > de ressources pour les propriétaires occupants qui souhaitent rénover leur logement de plus de 15 ans à titre de résidence principale
- > de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs
- > d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique

Jusqu'à 19 500 € de subventions pour améliorer la performance énergétique du logement d'un propriétaire occupant



Jusqu'à 12 800 € de subventions pour l'accessibilité du logement d'un propriétaire occupant

Jusqu'à 39 000 € de subventions pour réhabiliter le logement très dégradé ou indigne d'un propriétaire occupant

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Courriel :
Téléphone :

Votre projet concerne : Votre résidence principale
 Un logement locatif
 Un logement vacant

Année de construction :
Chauffage actuel :
Dernier revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer :

Adresse du logement concerné par les travaux :
.....

Travaux envisagés :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maçonnerie | <input type="checkbox"/> Charpente/couverture |
| <input type="checkbox"/> Planchers | <input type="checkbox"/> Plâtrerie/cloisons |
| <input type="checkbox"/> Redistribution intérieure | <input type="checkbox"/> Electricité |
| <input type="checkbox"/> Sanitaires | <input type="checkbox"/> Ventilation |
| <input type="checkbox"/> Menuiseries intérieures | <input type="checkbox"/> Menuiseries extérieures |
| <input type="checkbox"/> Chauffage | <input type="checkbox"/> Eau chaude sanitaire |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs | <input type="checkbox"/> Isolation des plafonds |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles | <input type="checkbox"/> Isolation des planchers/sols |

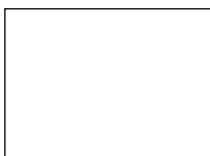
Vous souhaitez être recontacté(e) :

- Par courriel
 Par téléphone

Vos disponibilités (jours et horaires) :
.....

Ces démarches sont gratuites et ne vous engagent pas
Attention : les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'accord des financeurs





PETR Othe-Armance
9 boulevard Belgrand
10130 ERVY-LE-CHATEL

Vous souhaitez améliorer ou réhabiliter votre rénover votre
résidence principale ou votre patrimoine locatif ?

Vous souhaitez vous renseigner sur l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat ?

L'équipe d'URBAM CONSEIL se tient à votre disposition



Françoise GUINAND : 06 70 16 15 09
aube@urbam.fr

Permanences au siège de la Communauté de Communes

27 avenue Tricoche Maillard à Aix-en-Othe
Sans rendez-vous

Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois de 14h à 16h

LE DÉROULEMENT DE MON PROJET

- 1 Je remplis le formulaire ci-joint :
 - je le retourne ou le dépose à la Communauté de Communes
 - ou je le retourne par mail à aube@urbam.fr
- 2 Je suis recontacté(e) et invité(e) à une rencontre (permanence ou RDV)
- 3 Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite à domicile
- 4 Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement
- 5 Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions



Aix-Villemaur-Pâlis, Bercenay-en-Othe, Bérulle, Chenegy, Maraye-en-Othe, Neuville-sur-Vanne, Nogent-en-Othe, Paisy-Cosdon, Planty, Rigny-le-Ferron, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mards-en-Othe, Villemoiron-en-Othe, Vulaines

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

juin 2022 - juin 2025

POUR RÉNOVER C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ

- AIDES FINANCIÈRES
- CONSEILS TECHNIQUES
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE